ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

antibiotiques

Question écrite n° 75869

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'utilisation intempérante d'antibiotiques. La découverte des traitements antibiotiques a permis d'épargner un grand nombre de vies. Néanmoins, en vingt ans, leur absorption, par personne et par an, dans le monde, a doublé. En France, elle augmente de 3,7% chaque année et apparaît très supérieure à celle des autres pays européens. L'effet en découlant est l'apparition de la résistance des bactéries à des médicaments jusque-là efficaces, l'un des exemples est celui des infections respiratoires. De ce fait, les antibiotiques perdent de leur efficacité et, certaines maladies qui étaient éradiquées, réapparaissent. En somme, la résistance bactérienne, selon plusieurs études, serait due à leur surconsommation, ainsi qu'à des traitements trop longs et insuffisamment dosés, Aussi, à ce sujet, il souhaiterait connaître son sentiment et les actions susceptibles d'être menées.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75869
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2280